



# Assemblée Générale FDSEA

« Notre agriculture a de l'avenir  
ouvrons les yeux »

# Notre agriculture a de l'avenir

## Ouvrons les yeux

Entre 1970 et 2002, la population active agricole en France est passée de 13% à 3,5%. Dans le même temps, l'évolution tout à fait majeure du monde agricole a permis à la France d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de devenir le second exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires, contribuant ainsi à l'amélioration de la balance commerciale de l'Union Européenne. La puissance agricole française est équivalente à la somme de la puissance agricole de l'Allemagne et du Royaume Uni. Il n'y a aucun autre secteur où la France a des positions aussi fortes.

Lors du Forum "Agriculture et Société" à Brest le 4 décembre dernier, Christian St ETIENNE nous pose une question essentielle :

« Est-ce que les intérêts fondamentaux de la France dans le domaine agricole ne sont pas en train de diverger des intérêts de l'Europe ? ».

En effet, depuis une trentaine d'année, le monde agricole voit son avenir complètement dominé par la PAC. Or, nous dit Christian St ETIENNE, « la politique de l'Europe vis-à-vis de l'agriculture est relativement claire. Pour l'Europe, le problème c'est de trouver une solution, et sans forcer le trait, une solution si possible finale ».

A lire la presse économique anglaise ou allemande, la question agricole se résume au triptyque coût budgétaire, réduction de la pollution, réduction du risque alimentaire. Au fond, moins les agriculteurs en font, mieux c'est. Malheureusement, le monde politique et socioprofessionnel français a tendance à adopter le même discours : réduisons la production, réduisons la pollution, réduisons le nombre d'actifs agricoles...

Ce discours de régression et de rétraction est devenu dominant dans l'Union Européenne. C'est aussi le discours de Bruxelles. C'est finalement le discours de la PAC. Or, par rapport à cette orientation, et indépendamment de ce discours ambiant, la France peut avoir des intérêts tout opposés.

Deux raisons majeures nous font dire que la France peut avoir intérêt à intégrer son agriculture dans sa stratégie nationale de puissance, contrairement à l'Europe.

Première raison, la population mondiale va passer de 6 à 8 milliards d'habitants - à nourrir - d'ici 2025, selon la Direction de la population des Nations Unies. Et la population augmente dans un contexte de diminution des surfaces agricoles, de montée des pollutions mondiales et des risques sanitaires et alimentaires. Quand on se projette à l'horizon de 15 à 20 ans, c'est-à-dire demain, la question est de savoir quels sont les pays ou blocs de pays qui disposeront de surplus agricoles, et alimentaires importants pour nourrir cette population colossale.

Les Etats-Unis, contrairement à ce que fait l'Union Européenne, ont mis les questions agricoles et alimentaires en axe majeur de leur planification stratégique. Les américains ont compris qu'en 2020, ceux qui domineront les sources alimentaires de la planète conforteront leur pouvoir.

Alors que les agriculteurs ne représentent que 1% de la population active américaine, et indépendamment de toute considération politique, les Etats-Unis utilisent leur agriculture, d'une part,

- comme arme économique, en tant que puissance exportatrice sur les marchés solvables, notamment en Europe, en Asie et en Amérique latine,
- comme arme alimentaire d'autre part, en développant leur capacité à exporter des matières premières alimentaires en contrepartie de concessions politiques et stratégiques.

Le Brésil, l'Argentine, l'Australie et la Nouvelle Zélande, se préparent eux aussi à contribuer de façon majeure à cette évolution. Ils font désormais partie des « global traders », ces puissances agro exportatrices mondiales.

Mais, selon Christian St ETIENNE, si on regarde de façon stratégique l'avenir du monde, il y a une autre source prépondérante de production de ressource alimentaire, c'est la France.

Au nom de quoi ferme-t-on l'avenir géostratégique de la production agroalimentaire française ? Aujourd'hui, nous déplorons le manque de discours national de mobilisation sur ce thème. Or l'agriculture de 2020 se prépare aujourd'hui.

La deuxième raison, c'est la filière agro-énergie. Les énergies fossiles les plus importantes aujourd'hui sont le pétrole et le charbon. Mais ce sont aussi les énergies les plus polluantes. Quand on sait que les énergies dites renouvelables restent limitées face aux besoins, n'est-il pas opportun de développer des carburants propres et compétitifs à partir des ressources agroalimentaires ?

Nous pouvons aussi nous interroger sur notre intérêt stratégique à développer notre indépendance en protéines. Nous avons assisté ces dernières années à une capitulation de l'Europe sur ce dossier.

La France a un potentiel de production et un savoir-faire technologique.

Alors questions : peut-on imaginer des schémas mixtes agroalimentaires et agro énergétiques ?

La France a-t-elle l'ambition de développer une puissance agro-industrielle qui s'émancipe de l'Europe pour répondre au besoin alimentaire et énergétique prévisible à l'horizon 2020 ?

Mais les produits de l'agriculture se limitent-ils aux seuls produits agroalimentaires ou agro énergétiques ? A entendre Hervé JUVIN au 1<sup>er</sup> Forum de Brest, le principal produit de l'agriculture pendant très longtemps en France a été que l'agriculture faisait société. Le paysan tenait le territoire, il tenait la société, il était une composante essentielle de ce qu'était la société en France. Aujourd'hui, nous dit Hervé JUVIN, nous ne savons plus très bien ce qui fait société. Le paysan devenu agriculteur a été déshabillé de cette 1<sup>ère</sup> dimension collective qui va, qui allait très au-delà de son rôle économique.

Pourtant, ce territoire est un actif essentiel de la France dans l'Europe d'aujourd'hui. Ce capital, ce patrimoine exceptionnel qu'est le territoire français, représente des opportunités d'activité économique tout à fait considérables. Ouvrons les yeux. Ensemble, donnons-nous les moyens de le valoriser davantage, en terme d'activité et d'implantation.

## **Notre agriculture a de l'avenir - Ouvrons les yeux**

Regarder le monde de façon lucide n'a rien de critiquable. Ce n'est pas une forme de pessimisme, c'est se préparer à relever les vrais défis. Le message essentiel de Christian St ETIENNE est fondamentalement optimiste. Il dit à l'ensemble de l'agriculture française : "Vous êtes potentiellement sur une mine d'or, donc n'acceptez pas qu'on vous dise que c'est une mine de sable. C'est une mine d'or. A un moment donné, si on ne peut pas faire la différence entre le sable et l'or, il y a un problème".

Et Hervé JUVIN de rajouter : "On est au bout de quelque chose. Simplement, du fait que les acteurs prennent ce bout de quelque chose pour engager eux-mêmes la refondation, ou attendent que ça vienne d'en haut, que ça se fasse tout seul, il y a un écart au résultat qui est tout à fait considérable".

Nous rentrons dans un monde où il faut nourrir 8 milliards d'habitants, mais dans lequel il faut faire simultanément de la traçabilité, de la qualité et de la sécurité. A ce moment là, tout change. Car l'agriculteur breton et français est capable de garantir sur la durée le trinôme quantité, qualité et traçabilité. De ce fait, nous pouvons revenir dans une position de pouvoir.

Interrogeons-nous sur le moyen terme et la capacité de nos filières agricoles à s'imposer dans la chaîne de la valeur ajoutée, à faire en sorte qu'en étant capable de garantir des quantités, des qualités, des traçabilités, elles voient son pouvoir économique reconnu. S'il n'y a pas dans notre monde agricole de demain, des sources de puissance, si le monde agricole n'est pas capable de s'affirmer, ce monde agricole sera écrasé et effectivement les agriculteurs deviendront des serviteurs d'intérêts, des mineurs de fonds. Si on n'est pas capable de se tenir debout et de répondre aux besoins en étant compétitifs, à un moment donné, on se fera écraser. Si on n'a pas un minimum de puissance intellectuelle, un minimum de puissance matérielle, un minimum de capacité de projection, nous serons tout simplement mis sur le côté. Il faut que nous soyons capables de pomper toutes les sources de création de richesses qui sont finalement entre nos mains.

Affirmons-nous, ayons une vision positive. Nous sommes un réel potentiel de développement économique. Continuons de développer davantage nos filières de production, notamment celles à forte valeur ajoutée, et on développera des emplois de techniciens, d'ingénieurs, etc. On peut faire quelque chose d'extraordinaire en terme de création de richesses et d'emplois. Libérons les énergies. Soyons positifs, ne nous laissons pas enfermer dans l'image du pollueur qui coûte cher. L'agriculture a de l'avenir, nous sommes l'avenir, nous sommes capables de proposer des choses qui sont bonnes pour la collectivité nationale et pour les territoires qui nous entourent.

## **Notre nouveau Challenge**

L'agriculture et l'agroalimentaire sont le socle de l'économie et la colonne vertébrale de l'espace rural.

L'agriculture bretonne, forte de ses hommes, de ses femmes, et de son organisation économique, a prouvé qu'elle savait produire en quantité, mais aussi en qualité et avec une traçabilité incontestable. Nous sommes capables de répondre à la diversité des marchés. Nos agriculteurs bretons font preuve de savoir-faire et d'adaptation reconnus. Pour preuve, prenons l'exemple récent du bio où la Bretagne est devenue la première région productrice en agriculture biologique ! Mais la Bretagne est aussi la 1ère région au monde quant à la mise en application effective des traitements d'effluents d'élevage, et nous sommes en passe de résoudre la question du respect des ressources naturelles...

- 1960-80 a été la double décennie du développement de la production en Bretagne, et ce fut une victoire ! La balance commerciale de la France devient positive grâce à son agriculture et son industrie agroalimentaire.
- 1980-2000 a été celle de la prise en compte de la qualité et de la sécurité alimentaire et sanitaire, et de l'environnement. Là aussi, nous sommes sur la voie de la réussite.

## Notre nouveau challenge :

- **2000-2020 doit être celle de la conquête de nouveaux marchés intégrant tout à la fois, notre capacité à produire en quantité, en qualité, en garantissant une sécurité alimentaire et sanitaire dans la durée et en respectant les ressources naturelles.**

Dans certaines régions, de nombreux secteurs d'activité ont disparu, faute d'adaptation aux nouvelles évolutions sociétales, à l'instar d'un grand nombre d'entreprises pétrochimiques dans la vallée du Rhône dans les années 70-80 qui ont refusé l'adaptation aux normes environnementales.

Nous, paysans, nous faisons le choix de rester et d'être là demain !

Le nouveau challenge, c'est le discours d'une nouvelle agriculture moderne, ou plutôt d'une nouvelle modernisation de notre agriculture.

L'agriculteur breton est capable de tisser à nouveau le lien social et économique sur son territoire. Il est capable de retrouver toute cette fierté et cette reconnaissance qui lui a fait défaut ces derniers temps. Il est capable de jouer un rôle actif et prépondérant au sein de notre société.

Cela impose de libérer les énergies, les initiatives.

Cela nécessite de mettre en cause un grand nombre de contraintes qui constituent de réelles distorsions de concurrence. Cela dépendra de notre capacité à nous remettre en cause, à faire des propositions innovantes et constructives.

Cela dépendra de notre capacité à convaincre nos concitoyens, et même certains responsables du monde agricole, du bien fondé d'une agriculture moderne, bénéfique à l'ensemble de notre société.

Cela dépendra de notre capacité à mobiliser les acteurs politiques et socio-économiques bretons et français, et l'ensemble de nos concitoyens, autour d'un projet commun dans une même direction, une **direction de progrès**.

\*\*\*\*\*

## **Un impératif : s'adapter à la libéralisation des marchés**

L'UE a su développer, depuis les années 50-60, une formidable puissance économique que de nombreux pays au sein de l'OMC nous reprochent et nous envient !

Aujourd'hui, ces pays essaient de remettre en cause cette situation de domination de l'Europe et des Etats-Unis sur les échanges internationaux alimentaires.

Les pays émergents veulent se positionner sur les marchés agricoles en vendant leurs productions aux pays riches.

En fait, tous les pays producteurs ou à fort potentiel convoitent les marchés solvables afin de s'inscrire dans cette fantastique progression de l'offre alimentaire.

Dans ce contexte, l'Europe a tout intérêt à affirmer sa vocation exportatrice à travers le maintien de la préférence communautaire et ses outils de gestion de marché.

Au contraire de cela, l'Union Européenne n'utilise pas ce qui lui est permis par l'OMC en matière de restitutions. A travers la réforme de la PAC et en baissant son soutien, l'Union Européenne anticipe l'OMC et libéralise son marché avant l'heure... avant l'heure de la prochaine négociation de l'OMC.

L'adaptation de nos exploitations, mais aussi et surtout de nos filières, sera donc nécessaire, car la tendance est lourde, et la pression pour diminuer les dépenses budgétaires de l'Europe pour son agriculture est forte.

Le budget agricole (45% du budget de l'Union Européenne) est maintenu jusqu'en 2013, mais pour 25 pays au lieu de 15 actuellement. Demain, les pressions seront fortes – elles le sont déjà aujourd'hui - pour réorienter une part du budget agricole européen vers le financement d'autres politiques.

Christian St ETIENNE a raison de poser la question de la divergence de vue entre la France et Bruxelles car la France est, rappelons-le, le 1<sup>er</sup> pays agricole européen et le 2<sup>nd</sup> exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires. A ce titre, elle peut avoir des intérêts divergents.



**La libéralisation des marchés négociée par l'OMC pose la question de la compétitivité.**

**Oui, notre agriculture bretonne est l'une des plus compétentes ! Encore faut-il qu'elle soit compétitive !!!**

En France et en Bretagne, de nombreuses contraintes réglementaires entravent notre compétitivité sur les marchés européens et mondiaux. Un projet commun dans une direction de progrès nécessite de dénoncer les contraintes réglementaires, spécifiques à notre pays ou à notre région. Ces contraintes, si elles ne s'accompagnent pas d'avantages compétitifs, agissent alors en véritables distorsions de concurrence.

Malheureusement, dans bien des domaines, notre agriculture subit des contraintes réglementaires sans contrepartie commerciale.

Il n'est que de citer le social, l'environnement, le sanitaire et bien d'autres !

### **L'harmonisation sociale**

L'avantage prépondérant de nos compétiteurs, les pays émergents, est le moindre coût social. Ces pays se servent de leur main d'œuvre bon marché pour se placer sur les marchés solvables.

Comme le dit Nicolas BAVEREZ, l'essayiste de « la France qui tombe » :

« A CANCUN, les pays du sud ont montré leur attachement au libre-échange. Ils ont compris que c'est cela qui va leur permettre de rattraper leur retard sur les autres pays. Contrairement à ce que dit José Bové, le Brésil de LULA n'est pas alter mondialiste, il est bien et clairement libre-échangiste », c'est-à-dire libéral.

Chacun le sait, quand l'économie et le social se marient, c'est la prospérité, et c'est le monde des lumières !

Le développement social participe à l'essor économique, mais trop de social étouffe l'économie ;

L'économie participe à l'essor social, mais le tout économique étouffe le social.

Il s'agit donc de trouver le juste équilibre qui nous permette un développement économique et social durable et bénéfique pour l'ensemble de notre société et de notre région.

Sur le plan mondial, avec de la main d'œuvre payée un euro l'heure ou même la journée, les distorsions de concurrence sociales sont évidentes. Elles sont même à l'origine de nombreuses délocalisations.

**Pour exemple, celui de la production de roses :** Les fleurs coupées françaises se voient fortement concurrencées par les produits en provenance d'autres pays comme la Colombie, l'Equateur, le Kenya ou l'Inde. Dans ces pays, les coûts de main d'œuvre sont insignifiants (1 € pour une journée de travail), alors qu'en France la main d'œuvre représente le premier poste de charge des producteurs. Malgré le coût de transport en avion, les roses étrangères arrivent en GMS à des prix inférieurs aux roses françaises.

Mais les fleurs sont des produits fragiles, et les conditions de transport altèrent la qualité du produit. Alors qu'une rose française peut tenir 15 à 20 jours avant de faner, une rose kenyane va tenir 2 à 3 jours seulement. La réaction des consommateurs est immédiate : ils achètent moins de roses. La production florale en France est ainsi remise en cause et peut disparaître en peu de temps.

**Autre exemple très concret et d'actualité :**

**Les conséquences de l'importation de main d'œuvre ukrainienne en Pologne ... sur le marché du chou fleur et du brocoli !**

Ces cultures non mécanisables se heurtaient jusqu'à présent au coût de la main d'œuvre. Avec l'arrivée de salariés ukrainiens, payés 1 € de l'heure, la Pologne a mis en place d'importantes superficies de chou-fleur et de brocoli destinées à la surgélation. De son côté, l'Allemagne, grâce à une « réglementation spécifique permettant le travail saisonnier de main d'œuvre en provenance des pays de l'Est à des niveaux de rémunération très inférieurs à ceux en vigueur dans le pays »<sup>1</sup>, en profite pour implanter aussi des cultures légumières et devient même exportatrice.

Les entreprises de surgélation bretonnes ressentent déjà les effets de cette nouvelle concurrence. En effet, certaines enseignes de la grande distribution s'approvisionnent exclusivement en produits originaires de l'Europe de l'Est.

---

<sup>1</sup> Extrait du rapport d'audit de la filière légumes réalisée en 2003 à la demande du Ministère de l'Agriculture

Ce changement structurel sur le marché du surgelé a évidemment des conséquences sur notre marché du légume frais, car :

- La surgélation représente une part non négligeable du débouché pour les producteurs bretons,
- L'instrument privilégié de gestion de marché qu'est la surgélation, est remis en cause.
- Les consommateurs peuvent être attirés par une offre moins chère en surgelé, et donc délaisser le produit frais.

A ce jour, les légumiers bretons n'ont pas d'autres solutions que d'employer une main d'œuvre uniquement locale dont les coûts sont hors de proportion avec ceux des autres régions de production en Europe.

Voici donc un exemple notoire d'une évolution rendue possible uniquement par la différence des réglementations sociales au sein de l'Union Européenne.

Alors, comment faire face à ces distorsions sociales pratiquées dans les pays du sud et certains pays de l'UE ?

La France est le pays des droits de l'Homme, sa culture en est imprégnée. Nous sommes aussi le pays des acquis sociaux. Vu de France, nous pouvons qualifier « d'esclavage moderne » l'utilisation faite par certains pays d'une main d'œuvre bon marché (Brésil, Amérique latine, Chine, Asie du Sud-Est, Inde, Pays du Maghreb...). De façon générale, nous pouvons dire que les alter mondialistes de Porto Allegre et de Bombay soutiennent cette forme d'esclavage moderne !

La France peut s'émouvoir de telles pratiques. Pour autant, ouvrons les yeux et regardons la réalité. Même si nous sommes compétents, comment pourrions-nous être compétitifs vis-à-vis de ces pays ou de certains pays de l'UE qui s'adaptent... en important de la main d'œuvre étrangère ou en pratiquant massivement le travail clandestin.

Nous, nous courrons le marathon avec des semelles de plomb.

Le coût moyen horaire de la main d'œuvre varie fortement en Europe, avec des différences de coût allant jusqu'à 350 % !

Concernant les saisonniers agricoles, les pays dont le coût horaire est le plus élevé bénéficient d'aides ou d'allègement sur les charges. Mais ces réductions de charges ne ramènent pas le coût horaire du travail à celui des pays du sud de l'Europe, de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique du Nord, loin s'en faut...

Il en résulte donc une distorsion de concurrence très importante.

Sur le plan européen, les réglementations les plus importantes en matière sociale se décident à l'unanimité - c'est le cas de l'harmonisation des coûts de main d'œuvre qui relèvent du SMIC, des cotisations sur salaires et de la fiscalité. C'est ainsi que l'Europe sociale se construit. Autant dire que l'unanimité nécessaire des 25 pays membres de l'Union risque de compromettre la construction de l'Europe sociale que nous appelons de nos vœux. Mais nous avons le droit de rêver... la monnaie unique est arrivée hier ! Alors, pourquoi pas l'Europe sociale demain ?!...

Mais ne nous masquons pas la vue. En France, avec notre SMIC, nos 35h et nos prélèvements obligatoires, nous ne rivaliserons pas avec les pays de l'Est ou du Sud de l'Union Européenne.

Mais attention, dans 3 ans, nous aurons 3 départs en retraite pour l'arrivée d'un actif. La France devra trouver une solution pour assurer le renouvellement des emplois nécessaires à la production et à la transformation de nos produits. Alors, pourquoi ne pas proposer à des candidats à l'immigration de travailler en France, sur la base légale du SMIC? Cette solution, respectable, répond à un besoin partagé des pays concernés. Et, elle est préférable au travail clandestin ou aux sous rémunérations tolérées que nous dénonçons, mais qui sont pourtant pratiqués dans certains pays de l'Union Européenne.

### **Savoir faire appliquer les mêmes normes environnementales**

Ce que nous venons de dire sur l'harmonisation sociale au sein de l'Europe vaut également pour l'environnement. Il est intolérable de voir certains pays appliquer différemment la réglementation environnementale européenne.

La Directive Nitrate édicte une norme de 170 kg d'azote d'origine animale épandus à l'hectare. La transposition française oblige l'exploitant à épandre sur une surface

correspondant en moyenne à 70% de la SAU, pendant que l'Espagne répartie sa charge d'azote organique sur l'ensemble de sa SAU nationale. Et que dire de la Hollande qui obtient une dérogation à 210 kg d'azote à l'hectare !

Pire, la France crée de nouvelles réglementations franco-françaises que les autres pays ne connaissent pas, en allant même jusqu'à créer des normes breton-bretonnantes à coups de lettres ministérielles, de communiqués de presse et peut-être bientôt de "bouche à oreille" ! De quoi faire frémir les juristes et avocats à l'idée des contentieux possibles !

L'excès de zèle dont fait preuve la France dans l'application des normes européennes et l'établissement même de nouvelles normes franco-françaises est inacceptable. Ces distorsions de concurrence entravent l'efficacité économique et même environnementale de l'agriculture bretonne. L'environnement ne se fera pas sans revenu, or trop de réglementations environnementales, excessives ou mal adaptées, tuent l'économie! Alors, de grâce, gérons l'environnement avec bon sens et intelligence !

### **Harmonisation des normes sanitaires**

Autre distorsion de concurrence, celle des normes sanitaires.

L'Autorisation de Mise en Marché (AMM) se fait au niveau des pays. Là où l'Union Européenne a un rôle à jouer, Bruxelles se le refuse.

Comment des produits sensibles, comme les graisses animales, les produits médicamenteux ou phytosanitaires, interdits en France au nom de la sécurité alimentaire, peuvent-ils être utilisés dans un pays voisin, sachant qu'au nom de la libre circulation des marchandises, ce pays voisin va nous exporter des denrées alimentaires pour lesquels ces produits ont été interdits en France.

Sachant que l'interdiction de certains produits médicamenteux ou phytosanitaires entraîne un surcoût de production (non compensé), le producteur français subit une double pénalité.

Voilà une incohérence inadmissible et incompréhensible, qui peut même entraîner certaines pratiques mafieuses !

Exemple : La réglementation différente en matière d'antibiotique au sein même de l'Union Européenne ! Le porc produit en Bretagne subit un cahier des charges sur le plan vétérinaire et alimentaire, que n'a pas le cochon produit en Espagne... et pourtant, nous importons allègrement du cochon espagnol. Qui plus est, les producteurs français se font mal voir, quand ils contestent de telles importations intra communautaires contraire à la libre circulation des marchandises au sein de l'Europe ! En attendant, les producteurs bretons subissent une distorsion supplémentaire de concurrence et perdent de leur compétitivité face à des Espagnols qui augmentent sans complexe leur production (+5 % en 2003).

Il devient urgent que les autorisations de mise en marché soient décidées sur le plan européen, et que les normes sanitaires soient les mêmes au sein de chaque Etat Membre.

### **Importations européennes : imposer les mêmes normes**

Notre société occidentale a des exigences sociales, environnementales, mais aussi des exigences de sécurité sanitaire et alimentaire, et c'est une bonne chose.

Mais les réponses à ces exigences doivent être cohérentes, intelligentes et facteurs de progrès.

La première étape, nous l'avons vue, est l'harmonisation européenne des normes sociales, environnementales et sanitaires.

Très bien. Mais s'imposer, même de façon harmonisée, des normes drastiques au sein de l'UE, et importer dans le même temps, des produits ne répondant pas aux mêmes exigences, est une aberration notoire et même une injustice.

C'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui. Alban MOYAUX le dit dans son éditorial "Agrisalon" : « L'épidémie de grippe aviaire qui touche actuellement une grande partie de l'Asie ne pourrait-elle pas être pour tous ceux qui en France, à Bruxelles ou ailleurs, "réglementent" au nom de la protection des animaux, de la protection du consommateur et plus rarement de la protection des éleveurs, l'occasion de tirer leçon de cet événement qui met en lumière de façon si brutale le fossé entre les exigences sanitaires (et sociales) d'ici, et le "brouillard sanitaire "de là-bas ».

- Un exemple significatif est celui des viandes saumurées : En 2001, suite à la crise de l'ESB, les consommateurs se sont massivement tournés vers la viande de poulet et de dinde. La production intra-communautaire n'étant pas capable de répondre à toute la demande, l'Europe a donc importé de la volaille congelée du Brésil et de Thaïlande. Pour échapper aux prélèvements douaniers légaux susceptibles de la renchérir, cette viande de volaille importée des pays tiers a été "saumurée" afin d'être présentée comme un produit transformé. En clair, l'astuce consistait à mettre 1,2 % de sel sur des cuisses de poulet ou de dinde congelées pour que la taxe d'importation de 50 % sur ces produits passe miraculeusement à 15,5 %. C'est pourquoi la profession a demandé une clarification de la nomenclature douanière. Après des aménagements partiels de la nomenclature en juin 2002, et grâce à l'insistance de la France, suivie sur ce point par d'autres Etats Membres, la Commission a adopté en octobre 2003 un règlement modifiant la définition des viandes salées. Sont aujourd'hui considérées comme congelées et donc taxées à un droit de douane normal, toutes volailles saumurées et congelées. Le droit réduit ne s'appliquera qu'aux volailles uniquement saumurées : le saumurage devant être le mode de conservation. Ces modifications successives ont d'ores et déjà produit des effets tangibles : selon les statistiques européennes, les importations de viandes salées ont marqué un recul de 33 % sur les neuf premiers mois de l'année 2003.

La profession a eu raison de se battre contre de telles distorsions de concurrence intolérables.

- Autre exemple bien connu des producteurs de tomates : Bemisia tabaci – une petite mouche blanche originaire des régions subtropicales – menace aujourd'hui les cultures sous serres, maraîchères et ornementales, du sud de l'Europe. « Nous savons que les importations croissantes de fruits et légumes des régions tropicales sont à l'origine de sa présence » explique Jacques FARGUES, chercheur à l'INRA. Un plant touché a toutes les chances de devoir être arraché. Au delà de l'action dévastatrice de l'insecte, l'action de prévention par des filets "insect-proof" entraîne un surcoût de production. Actuellement, c'est la filière tomate sous serres qui est la plus dangereusement touchée, et il n'existe à ce jour aucun traitement chimique ou biologique efficace...

- Lapin : Il a fallu plus de 10 ans de pression syndicale pour parvenir à interdire, en 2002, l'importation de Chine de viande de lapin traitée aux antibiotiques. Les producteurs de lapins bretons avaient pourtant dénoncé depuis 1992 la présence de substances interdites en Europe, notamment le Chloramphénicol, dans la viande de lapin importée de Chine. C'est seulement le 30 janvier 2002, suite à une mission de l'Office alimentaire et vétérinaire accablant plusieurs produits d'origine animale chinois, que la Commission Européenne a mis en place un embargo sur la viande de lapin en provenance de Chine.

Il existe bon nombre d'exemples où la France importe des produits ne faisant pas l'objet des mêmes normes ou des mêmes conditions de production.

Nous ne pouvons accepter de telles distorsions de concurrence qui dégradent nos revenus. Il est intolérable que les pouvoirs publics les cautionnent, car c'est accepter de tuer nos emplois et notre activité économique.

Une seule solution se dégage : **Imposer les mêmes normes aux importations européennes**. Il s'agit de n'accepter, sur notre marché européen tant convoité, que des produits répondant aux mêmes normes, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire et sanitaire, comme savent le faire actuellement les Etats-Unis. Nous sommes un marché solvable. Nous pouvons nous permettre cette exigence qui répond aux attentes des consommateurs et qui est utile à notre économie agricole et agroalimentaire française et européenne.

Cela suppose une politique de contrôle efficace, mais aussi une veille sanitaire dans les pays tiers. Soyons aussi exigeant sur les conditions d'importation que sur nos méthodes de production.



## **Se donner les moyens de conquérir de nouveaux marchés**

Notre agriculture est une mine d'or.

Harmoniser les normes de production, avoir des exigences sur les conditions d'importation ... c'est bien, mais cela ne suffira pas à positionner la France sur un axe stratégique majeur sur le plan économique et géopolitique.

Il s'agit de **développer notre vocation exportatrice** en s'appuyant justement sur nos atouts et nos savoir-faire en matière de conditions de production et de garanties sanitaires et alimentaires.

Il existe des marchés solvables ailleurs dans le monde, qui ont de telles exigences. De plus, l'agriculture bretonne et française bénéficie vis-à-vis des consommateurs français mais surtout étrangers, d'une image positive que nous sous estimons, si l'on en croît les nombreuses interventions en ce sens lors du Forum de Brest.

Notre travail sur la qualité, l'environnement, la sécurité et la traçabilité sont et seront de réels atouts face aux désordres sanitaires sur le plan mondial.

Exemple : le Japon. Dans les années 90, la Bretagne a su répondre aux exigences sanitaires draconiennes du marché japonais, et exporter dans l'île du Soleil Levant notre viande porcine. Le cas isolé de fièvre aphteuse sur des moutons en Mayenne a écarté la France de toute possibilité d'exportation sur ce pays.

Aujourd'hui, le Japon interdit l'importation de volailles du Canada, des Etats-Unis et de Thaïlande, et l'importation de viandes bovines des USA. Le Japon se trouve en déficit de viande... Entre les embargos, les restrictions sur la volaille, sur la viande bovine, les marchés sont perturbés.

Ainsi, du fait du contexte sanitaire international, nous avons de réelles opportunités d'exportation pour nos productions de volailles, de viande bovine ou porcine, et autres produits laitiers...

Par ailleurs, d'autres marchés moins exigeants sont accessibles à nos produits de masse sécurisés. Encore faut-il développer notre agressivité commerciale sur ces marchés. Cela dépend de la capacité stratégique et géopolitique de la France à affirmer sa vocation exportatrice agricole et agroalimentaire.

Mais, sans contrepartie commerciale liée à sa qualité sanitaire, alimentaire et environnementale, notre production bretonne se trouve pénalisée.

A ce sujet, **nous dénonçons la Grande Distribution qui se goinfre de marges arrières** et qui, tels de véritables "pitbulls", tiennent à la gorge nos outils de transformation, s'approprient nos marques et nos valeurs, et mettent en péril le maillon de la production.

Nous évoquons là la Grande Distribution, mais nous dénonçons aussi depuis plusieurs années, et avec autant de vigueur, **un mal typiquement français : la sur administration.**

Est-il normal de consacrer 3 à 4 années de sa vie professionnelle à l'attente d'une hypothétique autorisation d'exploiter et de travailler ?

Trop d'administration tue l'administration. Aujourd'hui, nos administrations sont en surproduction de textes improductifs. Ça coûte cher, non seulement aux paysans, mais aussi aux contribuables. Nos politiques ont perdu le pouvoir devant la machine administrative. Qu'ils aient le courage de réformer leur administration.

Nous voulons des règles simples, justes, applicables à tous, à tous les agriculteurs européens, à tous les produits entrant sur le marché européen.

Ce projet devra s'accompagner d'une **fiscalité intelligente et adaptée**, au service d'une politique économique et commerciale ambitieuse. Notre fiscalité n'est pas qu'une source de prélèvement, elle doit être aussi un outil au service des entreprises, quand celles-ci peuvent créer et contribuer à la richesse nationale pour compenser le déficit public, dans l'intérêt partagé de nos concitoyens.

## **Mais fait nouveau : il va falloir surpasser les freins sociétaux**

Ce qui fait marcher une société, nous dit Hervé JUVIN au Forum de Brest, c'est de partager des règles, un lien, et une capacité à agir.

La règle du jeu a été simple durant de nombreuses années. Produire, c'était bon. On pouvait apprécier la qualité de l'agriculteur ou de l'agriculture, à travers les quantités produites. Ce n'est plus du tout la règle du jeu aujourd'hui.

Produire ne suffit plus à légitimer le producteur. D'ailleurs, notre société de services, de l'immatériel, n'aime plus beaucoup les producteurs. C'est un point où la règle du jeu s'est complètement transformée. L'agriculteur n'est plus reconnu simplement parce qu'il produit.

Le lien. Qu'est ce qui fait lien, à quoi je sers ? Qu'est-ce qui fait ma reconnaissance, quel est le lien que j'ai avec les familles, les gens qui m'entourent? Qu'est ce qui fait société entre nous ?

Là encore, nous dit Hervé JUVIN, l'acte de produire, le sentiment d'être économiquement utile ne suffit plus. Ce qui fait lien, c'est la capacité à échanger, à partager un territoire, c'est la capacité à se parler et à se réunir pour agir ensemble et de manière transversale sur ce territoire.

La capacité à agir. Dans le passé, il fallait discuter avec l'Etat, et quand on avait l'oreille du ministre, mieux encore, quand on pouvait déranger Matignon ou le Président de la République, c'était gagné. Selon Hervé JUVIN, le monde agricole a beaucoup donné, et peut être aussi quelque fois beaucoup abusé d'une relation verticale, très directe au plus haut niveau de l'Etat. Cette relation là, très exclusive, très verticale, nous le constatons aujourd'hui, ça ne marche plus. D'après Hervé JUVIN, ce qui marche et ce qui se construit, c'est horizontal, c'est transversal, ce sont des acteurs qui se mettent ensemble pour agir. Quand on a un territoire en commun, on a des choses à faire et à construire ensemble. Derrière ce concept de tenue du territoire qui va très au-delà de la simple production, il y a des choses à réinventer.

**Pourtant, si le voisin, c'est l'enfer, on ne pourra pas avancer.**

Aujourd'hui, même si nous pouvons être d'accord avec les idées d'Hervé JUVIN, nous sommes sceptiques dans la mesure où des réalisations, utiles pour la société, l'environnement, l'emploi et la création d'activités économiques, n'ont pu aboutir, malgré une concertation locale.

Nous déplorons le comportement antiéconomique, antisocial, et irrationnel de certaines minorités dont la représentativité est franchement discutable. Certaines associations sont contre tout... tout et son contraire. Elles sont contre le nucléaire, mais aussi contre l'installation d'éoliennes ou contre les chaudières utilisant du fumier de volaille ! Elles sont contre les pollutions agricoles, mais aussi contre une station de traitement collectif à Lannilis qui répond pourtant à toutes les normes environnementales et permet de sauver des exploitations et de nombreux emplois ! Elles sont contre l'épandage de boues et dans le même temps contre le traitement des boues ou les incinérateurs !...

Et que dire de toutes ces entreprises qui ne pourront s'installer ou qui se délocaliseront parce que les élus locaux, sous la pression de la rue et de ces associations, n'auront pu mettre en œuvre des décharges pour déchets de classe II ?

Nous avons le sentiment de nous adapter aux nouvelles règles du jeu que nous impose la société, et pourtant, ces règles sont torpillées par ces minorités agissantes.

Il nous est impossible de faire société avec ces extrémistes qui utilisent toutes les possibilités du droit pour faire avorter des projets utiles.

Nous le disions l'an passé, le « BANANA » est là : « Ne construisez rien où que ce soit, près de qui que ce soit » ! C'est la logique qui amènera peut-être à la construction de tout au milieu de nulle part !...

... c'est dans cette logique, que ces mêmes voix s'élèvent pour brandir la réduction de la production, comme seule et unique solution, comme solution finale !

Le pire est que les élus, par démission et manque de courage politique, leur emboîtent le pas. Le monde agricole se retrouve ainsi lâché, entraîné et tirillé dans le jeu des débats malsains, mais paraît-il citoyens, de nos contradicteurs !

**Mais tout n'est pas perdu.**

Il faut savoir raison garder. Ne nous laissons pas prendre au piège, relevons la tête. L'an passé, nous dénoncions déjà cette situation.

Depuis, le 1<sup>er</sup> Forum "Agriculture et Société" a amorcé un rapprochement entre des relais d'opinion d'horizon très divers. Cette journée constructive a permis à un grand nombre de participants non agricoles de comprendre la réalité du monde paysan et d'en être le vecteur. Démonstration a été faite à Brest, mais aussi au travers de nos nombreuses actions de communication dans nos communes, sur nos exploitations, que nous sommes capables de nous parler.

Nous sommes capables de nous comprendre, et nous sommes capables de nous mobiliser avec l'ensemble des entrepreneurs et acteurs économiques du Finistère autour d'un projet fédérateur.

## Conclusion

De nombreuses associations brandissent le chiffon rouge de la qualité de l'eau et sapent de bons projets par leur comportement anti-économique, anti-social et même anti-environnemental. Ces minorités agissantes sont malheureusement relayées et encouragées par des médias toujours avides d'informations sensationnelles et polémiques.

Par le truchement de la surenchère médiatique, ces minorités influencent les milieux politiques qui se laissent aveugler par le chant des sirènes.

Or selon une enquête TMO, une majorité de finistériens a peur, non pas tant des algues vertes et de la soi disante mauvaise qualité de l'eau, mais de l'avenir. Une majorité de nos finistériens a peur du chômage, de la désindustrialisation, de l'enclavement du Finistère. Dans la nouvelle Europe, le Finistère est de plus en plus loin. L'attache des entreprises au pays est de plus en plus fragile dans une Europe qui se libéralise. Cette inquiétude justifiée des finistériens est sourde. Si nous ne prenons pas garde, la Bretagne va s'enfoncer dans le cercle vicieux du déclin... les clignotants sont au rouge !

Nos productions sont en crise, le lait vit l'électrochoc de la réforme de la PAC. Les Organisations Communes de Marché ne sont plus efficaces, les agriculteurs se découragent de se voir encore montrés du doigt alors qu'ils font de leur mieux et qu'ils ont du mal à gagner leur vie.

Pour autant, nous disons à la FDSEA, que notre région, notre département, au travers son agriculture, a de l'avenir....

## **Oui, l'Agriculture a de l'avenir. Ouvrons les yeux.**

Libérons les énergies. Donnons-nous les moyens d'une nouvelle modernisation de notre agriculture bretonne. Nous sommes sur une mine d'or. Relevons ce challenge de la conquête de nouveaux marchés intégrant notre capacité à produire en quantité, en qualité, en garantissant une sécurité alimentaire et sanitaire dans la durée, et en respectant les ressources naturelles.

C'est dans l'adversité que nous nous renforçons. Cette adversité n'est pas qu'économique. Nous vivons depuis 10 ans dans l'adversité médiatique, sociale et territoriale. Mais depuis 5 ans, nous apprenons à mieux communiquer, que ce soit dans nos exploitations, dans nos communes ou lors d'évènements professionnels, culturels ou sportifs. Même si cela est difficile, tant les préjugés médiatiques sont forts, nous apprenons à ouvrir les yeux de nos voisins et de nos concitoyens sur la réalité de nos métiers. Par l'action de tous les jours, nous tissons ce lien au territoire dont parlait Hervé JUVIN. Notre agriculture a de l'avenir car au-delà des marchés et de la Politique Agricole, nous avons appris à échanger, à dialoguer et à agir ensemble de manière transversale sur nos territoires.

L'agriculture, le monde agricole, ce n'est pas le monde du passé, c'est le monde de demain. Nous avons un projet pour notre agriculture bretonne. Notre projet s'inscrit dans la modernité de notre société. L'agriculteur breton saura retrouver toute cette fierté et cette reconnaissance qui lui a fait défaut ces derniers temps. Il saura jouer un rôle actif et prépondérant au sein de notre société.

Libérer les énergies et les initiatives, construire une agriculture contributrice d'emplois, de richesses, de cohésion sociale et territoriale, respectueuse de nos ressources naturelles, et creusets de valeurs partagées... C'est cela l'agriculture durable.

Oui, notre projet, c'est de construire ce développement durable. Et il est urgent que l'ensemble des acteurs et des entrepreneurs du Finistère s'unissent pour défendre ensemble notre avenir. Ayons nous-même cette vision d'avenir à 15-20 ans de ce que pourrait être le développement économique et social permis grâce à notre agriculture.